

# “*opinion*”*way*

## LES FRANÇAIS ET LE BIEN-ETRE FINANCIER

*Note de synthèse*

# Rosalys

Février 2022

---

### ***Votre contact chez OpinionWay :***

**Frédéric Micheau**

Directeur général adjoint  
Directeur des études d'opinion  
15, place de la République  
75003 PARIS  
Tel: 01 81 81 83 00  
[fmicheau@opinion-way.com](mailto:fmicheau@opinion-way.com)

## NOTE METHODOLOGIQUE

L'étude OpinionWay réalisée pour Rosaly, est destinée à comprendre et analyser le rapport des Français au bien-être financier.

Cette étude a été réalisée auprès d'échantillons de **1 027 et de 1 028 personnes**, représentatifs de la **population française âgée de 18 ans et plus**, constitués selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de catégorie d'agglomération et de région de résidence.

Les interviews ont été réalisées par **questionnaire autoadministré en ligne** sur système CAWI (*Computer Assisted Web Interview*).

Les interviews ont été réalisées **du 5 au 6 janvier 2022 et du 26 au 27 janvier 2022**.

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : **« Sondage OpinionWay pour Rosaly »** et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

OpinionWay rappelle par ailleurs que les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte des marges d'incertitude : **1,4 à 3 points** au plus pour un échantillon de 1000 répondants.

OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.

## A. En ce début d'année 2022, les Français sont partagés entre envie de se faire plaisir et craintes pour l'avenir

- **Quand ils pensent à 2022, les deux tiers des Français ont envie de plus profiter de leurs revenus que lors de l'année écoulée.** Tout d'abord, ils souhaitent les utiliser pour eux-mêmes : 67% déclarent avoir envie de davantage se faire plaisir qu'en 2021 (20% *tout à fait*). 65% pensent également à leurs proches et ont envie de plus les gâter cette année (16% *tout à fait*).
  - Les jeunes aspirent notamment à se faire davantage plaisir pour la nouvelle année (77% des moins de 35 ans, 28% *tout à fait*).
  - Les femmes partagent également cette envie tant pour elles-mêmes (73%) que pour leurs proches (71%). Il en va de même pour les parents d'enfants parmi lesquels 72% ont davantage envie de faire plaisir à leurs proches.
- **Néanmoins, après deux années de crise sanitaire et économique, l'inquiétude pour la sécurité de leurs finances est grande chez les Français.** Plus de six interviewés sur dix déclarent appréhender les dépenses imprévues (67%) et 26% sont même *tout à fait* préoccupés par cette idée. Par ailleurs, plus de la moitié craignent une baisse de revenus (59%, 25% *tout à fait*). Ces incertitudes financières pourraient faire obstacle à leur envie de se faire plaisir, en partant en voyage par exemple. 48% redoutent ainsi de ne pas avoir le budget nécessaire pour partir en vacances.
  - Les Français aux revenus les plus modestes sont les plus préoccupés par leur situation financière pour 2022. Les trois quarts de ceux dont le foyer dispose de moins de 2000€ par mois déclarent appréhender des dépenses imprévues (8 points de plus que la moyenne des Français).
  - Les Français les plus jeunes craignent particulièrement que leurs projets pour 2022 soient contrariés par des contraintes budgétaires : 61% des Français de moins de 35 ans ont peur de ne pas avoir le budget nécessaire pour partir en vacances (13 points de plus que la moyenne).
- **En ces temps incertains et en pleine cinquième vague de l'épidémie de la Covid-19, l'épargne apparaît comme un gage de sérénité.** Quand ils pensent à 2022, près des trois quarts des Français aimeraient épargner davantage qu'en 2021 (72%, 26% *tout à fait*). Cet intérêt fort pour l'épargne était déjà perceptible l'an dernier : en juin 2021, quelques semaines après le troisième confinement, 58% des Français déclaraient qu'avec la crise sanitaire ils préféreraient épargner plutôt que dépenser (étude Sofinco sur le budget sortie de crise)<sup>1</sup>.
  - Les Français qui ont le plus d'attentes pour 2022 sont ceux qui souhaitent le plus épargner : 81% des jeunes de moins de 35 ans aimeraient le faire davantage, de même que 80% des parents d'enfants.

---

<sup>1</sup> Source : <https://www.opinion-way.com/fr/sondage-d-opinion/sondages-publies/opinionway-pour-sofinco-les-francais-et-leur-budget-sortie-de-crise-juin-2021/viewdocument/2609.html>

- **Ces inquiétudes s’expliquent par une situation financière précaire pour une part non-négligeable de la population française. A la question « *quelle somme environ reste-il sur votre compte en banque à la fin du mois ?* », 20% des Français avouent finir le mois généralement à découvert et une proportion similaire dispose de moins de 100€ (18%).** En moyenne, les Français possèdent 387€ sur leur compte en banque à la fin du mois, un montant qui varie, sans surprise, fortement selon les situations personnelles.
  - Les fins de mois sont difficiles pour certaines catégories de la population. Les jeunes finissent généralement le mois en négatif (27% des moins de 35 ans, contre 9% des 65 ans et plus), de même que les foyers dont les revenus sont inférieurs à 2000€ (30% contre 12% pour les foyers aux revenus les plus élevés) et les parents d’enfants (30% contre 15% pour ceux qui n’en ont pas).
  - Logiquement, le montant disponible à la banque à la fin du mois progresse avec le revenu mensuel. Les Français dont les revenus sont les plus modestes disposent de 198€ à la fin du mois et ce montant s’élève à 622€ pour ceux dont le revenu est de 3500€ et plus.

## **B. Pour des finances plus sereines, les Français sont ouverts à de nouveaux modes de gestion de leur budget**

- **Quand ils pensent à 2022, plus de la moitié des Français aimeraient mieux gérer leur budget qu’en 2021 (54%).** Une ambition d’autant plus importante qu’une partie des Français ne suit pas de près sa situation financière. Plus d’un quart ne sait pas évaluer combien il reste sur son compte en banque à la fin du mois (27%).
  - Le souhait d’une meilleure gestion budgétaire en 2022 est plus fort parmi les Français dont les fins de mois sont les plus difficiles. 71% des moins de 35 ans aimeraient mieux gérer leur budget (17 points de plus que la moyenne, 35% *tout à fait*) ; c’est également le cas de 65% des foyers aux revenus les plus modestes (11 points de plus que la moyenne) et 68% des parents d’enfant (14 points de plus).
- **Pour répondre à cet objectif, revoir la fréquence de versement du salaire pourrait être une première piste. Pour 37% des Français, changer le rythme de versement des revenus permettrait en effet de mieux gérer leur budget. Cette solution faciliterait notamment le financement des dépenses imprévues : pour cela, 39% seraient intéressés par le fait de recevoir leurs revenus tous les quinze jours, 27% chaque semaine et 19% tous les jours.**
  - Trois catégories de la population française semblent particulièrement intéressées :
    - Tout d’abord, le versement des revenus tous les mois ne convient pas aux jeunes Français : plus de six jeunes de moins de 35 ans sur dix souhaiteraient un versement plus régulier (62%). Dans le détail, 57% des moins de 35 ans seraient intéressés de recevoir leur salaire tous les quinze jours, 46% toutes les semaines et 29% tous les jours.
    - Ce sont également les revenus modestes qui semblent intéressés par cette démarche (48%). 49% des Français gagnant moins de 2 000 € par mois souhaiteraient avoir leurs revenus tous les quinze jours pour faire face aux dépenses imprévues, 34% toutes les semaines et 25% tous les jours.

- Enfin, les parents d'enfants sont enclins à modifier le rythme de versement des revenus (54%). 50% seraient intéressés par un versement de leurs revenus tous les quinze jours (contre 33% des Français qui n'ont pas d'enfants) pour financer des dépenses imprévues, 37% toutes les semaines (contre 22%) et 30% tous les jours (contre 14%).
- **Alors que le rythme de versement du salaire est imposé par l'employeur, les salariés disposent d'une solution ponctuelle pour répondre à leur crainte des dépenses imprévues : l'acompte sur salaire qui fait partie de leurs droits et ne peut être refusé<sup>2</sup>. Si un tiers des salariés du secteur privé seraient intéressés par cette solution (33%), elle est encore peu utilisée.** Seuls 11% des salariés déclarent l'avoir déjà demandé à leur employeur.
  - Le recours à un acompte sur salaire est plus répandu chez les salariés dont les revenus sont les plus faibles (17% pour les foyers avec moins de 2000€) ainsi que chez les jeunes (14% des moins de 35 ans). L'intérêt pour cette solution est également plus marqué chez les jeunes Français : 37% seraient intéressés par un acompte sur salaire pour financer des dépenses imprévues (4 points de plus que la moyenne).
- **Ce faible recours à l'acompte sur salaire s'explique par un frein principal : la gêne à l'idée d'évoquer des difficultés financières.** En effet, un tiers des salariés du secteur privé n'envisageraient pas de demander un acompte sur salaire à leur employeur par peur d'évoquer le sujet financier (34%), 14% par peur que leurs collègues entendent parler de leurs difficultés financières ; il s'agit des deuxièmes et troisièmes raisons évoquées. La principale raison avancée, par près d'un salarié du privé sur deux, est qu'ils préfèrent utiliser leur épargne pour financer des imprévus (46%). Mais cette justification peut être une solution-refuge qui masque en réalité une gêne. Notons par ailleurs que 11% des salariés du privé avouent ne pas connaître ce droit.
- **Afin de mieux gérer leur budget, les Français se sont tournés vers d'autres solutions pour suivre leurs dépenses. L'outil le plus utilisé est le très à la mode *budget planner*, journal dans lequel on liste et on planifie ses dépenses, auquel 26% des Français ont eu recours.** Deux Français sur dix ont également fait le choix des paiements en espèces uniquement pour leurs achats plaisir (21%). Une part plus faible de Français ont tenté de répartir leurs revenus, soit sur chaque semaine (14% y ont eu recours) soit dans des enveloppes selon le type de dépenses (12%) ; mais ces solutions sont celles qui ont le plus de potentiel pour l'avenir avec respectivement 23% et 21% des Français qui pourraient y avoir recours.
  - Les jeunes ont plus expérimenté ces différentes solutions pour mieux suivre leurs dépenses, comme les paiements en espèces pour les achats plaisir (30%, 9 points de plus que la moyenne) ou encore le fait de diviser ses revenus par semaine avec un budget défini (22%, 8 points de plus). Cette dernière solution est également plus utilisée par les femmes (18%).
- Quatre mois avant l'élection présidentielle, la gestion économique de la France est au cœur de tous les débats. **Les Français ont été invités à imaginer la gestion de leur budget personnel par un candidat à cette élection. A la question « auquel des candidats à l'élection présidentielle suivants confieriez-vous la gestion de votre budget », les Français mettent en avant trois**

---

<sup>2</sup> Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15185>

personnalités parmi les favoris pour la prochaine élection. En tête, 17% accorderaient leur confiance au président sortant, ancien banquier d'affaires et ministre de l'Economie, Emmanuel Macron. Il est suivi dans le classement par Marine Le Pen (10%) et Valérie Pécresse (8%).

---

En conclusion, cette étude révèle deux grands enseignements :

- Après deux années rythmées par les vagues de l'épidémie de la Covid-19, les Français ont envie de se faire plaisir en 2022. Ils craignent néanmoins que ce projet soit contrarié par des difficultés financières, qu'ils ont connues ou au moins observées au début de la crise (fermetures d'entreprise, chômage partiel...).
- Une des clés pour une plus grande sérénité financière serait la meilleure maîtrise de leur budget. En cela, différentes solutions existent auxquels ils ont inégalement eu recours : budget planner, applications de suivi des dépenses... Au-delà des techniques que les salariés peuvent mettre en place pour gérer leurs revenus disponibles, la question du rôle de l'employeur se pose sur le versement du salaire. Si la modification du rythme de versement peut être perçue comme contraignante, il existe des solutions simples, sur lesquels les salariés doivent être mieux informés, comme le versement d'un acompte sur salaire pour financer les dépenses imprévues.